

**Avec le pass'région vous bénéficiiez de réduction sur un abonnement sportif et dans bien d'autres domaines.**

Tous les avantages sur le site de la région Auvergne-Rhône-Alpes



**Je bénéficie de tous les avantages du « Pass'Région » si je suis :**

- Élève ou apprenti(e) jusqu'au niveau Bac dans un lycée, CFA, MFR ou école de production de la région Auvergne-Rhône-Alpes. Ex : 2nde, 1ère, terminale, bac professionnel, CAP, ...
- Âgé(e) entre 16 et 25 ans, domicilié en Auvergne-Rhône-Alpes et inscrit(e) dans un organisme de formation à distance.

## La Région soutient ses clubs sportifs.

### Pour votre licence chez Marches du Velay Natation :

**Cette rubrique ne concerne que les détenteurs du pass'région (16 à 25ans)**

Etant donné nous n'étions pas encore partenaires du Pass'Région lors des inscriptions de début de saison nous n'avons pas vu vous faire bénéficier des avantages « licence sportive » lors de votre inscription. Si maintenant vous souhaitez bénéficier de cette réduction de 30€ pour votre adhésion, nous vous prions de suivre les consignes suivantes :

- La procédure se fera lors de la remise des badges du club (la date vous sera communiquée par mail et sur le site internet de Marches du Velay Natation : [www.marchesduvelaynatation.e-monsite.com/](http://www.marchesduvelaynatation.e-monsite.com/))
- Vous devrez présenter **le pass'région de l'étudiant adhérent** et **le badge d'accès** du club (qui viendra de vous être distribué).

Merci de votre compréhension,  
A bientôt.

L'équipe **Marches du Velay Natation**,  
La Région **Auvergne-Rhône-Alpes**.



**La Région**  
Auvergne-Rhône-Alpes